

ORIENTATION DES ETUDIANTS ADMIS SUR TITRE A L'ECOLE NATIONALE POLYTECHNIQUE

Les étudiants admis au Concours sur titre à l'Ecole Nationale Polytechnique, sont invités à se présenter le **Jeudi 22 Juin 2023 à 11h00** à la **Bibliothèque Centrale** en vue de l'orientation dans les treize spécialités.

La présence des étudiants est obligatoire.

Règlement de l'Orientation :

- 1- Les étudiants admis à l'issue du Concours sur titre à l'Ecole Nationale Polytechnique, font l'objet d'une orientation **unique** vers les spécialités selon leur choix et leur classement dans le Concours.
- 2- Le nombre de places offertes dans chaque filière est limité.
- 3- Le jour de l'orientation, **un étudiant doit se munir d'une pièce d'identité**. Faute de quoi, il ne pourra pas être orienté et perdra sa place dans le classement.
- 4- Lors de l'orientation des étudiants vers les filières, lorsque la liste d'une filière est complétée, celle-ci sera déclarée et consignée saturée.
- 5- **La présence des étudiants à l'orientation est obligatoire**. Cependant, un étudiant qui, pour raison majeure, ne pourrait pas y participer en personne, peut déléguer une personne de son choix, munie d'une procuration dûment légalisée.
- 6- Tout étudiant se présentant en retard à l'orientation perdra le bénéfice de son classement et sera classé selon son ordre d'arrivée s'il a été déjà appelé, et il ne pourra alors choisir que les places encore disponibles à son arrivée.
- 7- Tout étudiant qui n'aura pas été orienté durant cette session unique, pour absence non justifiée ou refus de choisir une filière tout en étant présent, perdra définitivement le bénéfice de son classement et ne pourra s'inscrire que dans les filières non saturées.

- 8- Le choix fait par un étudiant, ou par son représentant dûment mandaté (procuration légalisée), lors de l'orientation est **définitif et irrévocable**. **Aucun changement de quelque nature que ce soit ne sera accepté.**

Les spécialités qui existent à l'Ecole Nationale Polytechnique sont (par ordre alphabétique) :

1. Automatique
2. Data Science & Intelligence Artificielle
3. Electronique
4. Electrotechnique
5. Génie Chimique
6. Génie Civil
7. Génie des Matériaux
8. Génie des Procédés et Environnement
9. Génie Mécanique
10. Génie Minier
11. Hydraulique
12. Management Industriel
13. Qualité Hygiène Sécurité Environnement, Gestion des Risques Industriels